DÉCLARATION D'INSTALLATION

D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

ALBÈRES
CÔTE VERMEILLE
ILLIBÉRIS
Communauté de Communes

1

Date de la demande :

Nature du projet :

☐ Permis de construire construction neuve

☐ Permis de construire (agrandissement)

☐ Réhabilitation d'une installation

2

Nom, prénom du propriétaire :

Adresse (résidence principale) :

Date de naissance :

Adresse des travaux :

Références cadastrales du terrain : Section : N° de parcelle :

Tél :
Adresse mail :

N°SIRET(le cas échéant) :

3

Occupant de l'immeuble* :

*(si différent du propriétaire)

Tél. :

4

Pièces à fournir :

☐ **Une étude parcellaire pour la réalisation d'un assainissement non collectif**

☐ **Le présent formulaire dûment complété, daté et signé**

Suite ►

3 Impasse Charlemagne · B.P. 90103 · 66704 Argelès-sur-Mer Cedex · Tél. : 04 68 81 63 77 · Fax : 04 68 95 92 78 • www.cc-acvi.com

5

RÉALISATION DU PROJET

Nom, Adresse et Tél. du concepteur du projet (Bureau d'étude) :

.....

.....

.....

Nom, Adresse et Tél. de l'installateur prévu :

.....

.....

.....

6

CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITATION

Nombre d'Équivalents-Habitants : .....

Résidence: ☐ PRINCIPALE ☐ SECONDAIRE ☐ AUTRE (préciser) .....

7

CARACTÉRISTIQUES DU TERRAIN

Terrain

Superficie totale de la parcelle (m^2) : .....

Superficie disponible pour l'assainissement (m^2) : .....

Le terrain est-il desservi par un réseau d'eau potable ? ☐ OUI ☐ NON

Pente du terrain prévu pour les ouvrages d'assainissement :

☐ Faible (<5%) ☐ Moyenne (entre 5% et 10%) ☐ Forte (>10%)

Présence d'un captage d'eau (puits/forage) sur le terrain ? ☐ OUI ☐ NON

Est-il destiné à la consommation humaine ? ☐ OUI ☐ NON

Si oui, distance par rapport au dispositif de traitement (m) : .....

Le terrain est-il en zone inondable : ☐ OUI ☐ NON

Suite ▶

8

CARACTÉRISTIQUES DU TERRAIN

Destination des eaux pluviales

- ☐ Rejet en surface (fossé, caniveau, etc.)
- ☐ Infiltration sur la parcelle
- ☐ Rétention (cuve, mare, etc.)
- ☐ Autre, préciser :

RAPPEL : le rejet des eaux pluviales vers la filière d'assainissement (fosse ou tuyaux d'infiltration) est interdit.

9

DÉFINITION DE LA FILIÈRE

Le dispositif de prétraitement des eaux usées

Les eaux ménagères et les eaux vannes (toilettes) sont-elles prétraitées séparément ?

☐ OUI ☐ NON

Volume de la fosse toutes eaux ou de la fosse septique (m^3) : .....

Ou volume de l'installation biologique (m^3) : .....

Matériau utilisé (béton, polyéthylène, polyester, autre) ? .....

Fosse : une ventilation est-elle prévue ? ☐ OUI ☐ NON

Un extracteur statique ou éolien est-il prévu ? ☐ OUI ☐ NON

Est-il prévu un préfiltre extérieur à la fosse ? ☐ OUI ☐ NON

Si oui, volume (m^3) ? .....

Fosse toutes eaux : est-elle située à plus de 10m de l'habitation ? ☐ OUI ☐ NON

Est-il prévu un bac à graisse ? ☐ OUI ☐ NON

Si oui, volume (m3) ? .....

Est-il prévu d'immobiliser la fosse par une dalle d'amarrage ? ☐ OUI ☐ NON

Est-il prévu de protéger la fosse par la dalle de répartition ? ☐ OUI ☐ NON

Le dispositif de traitement des eaux usées

☐ Tranchées d'épandage à faible profondeur :

Nombre de tranchées : ..... Longueur d'une tranchée (m) : .....

ou ☐ Lit d'épandage

Longueur (m) : ..... Largeur(m) : ..... Surface(m^2) : .....

ou ☐ Filtre à sable non drainé à flux vertical

ou ☐ Filtre à sable drainé à flux vertical

ou ☐ Système agréé (préciser le type et le dimensionnement) : .....

.....

Suite ▶

10

Si autre système : Longueur (m) : ..... Largeur (m) : ..... Surface (m²) : .....

Distance minimale : par rapport à l'habitation (m) : .....
par rapport à la limite de la parcelle (m) : .....
par rapport aux arbres (m) : .....

Dispositifs annexes :

☐ Chasse automatique (chasse à auget, auget basculant) : .....

☐ Pompe ou système de relevage :

Eaux usées☐ Eaux prétraitées☐ Eaux traitées☐

Évacuation des effluents (dispositifs drainés, filières agréées…)

☐ Tranchée(s) d'infiltration ☐ Tranchée(s) d'irrigation sous pression

Nombre : ..... Longueur(m) : .....

☐ Lit d'infiltration

Longueur (m) : ..... Largeur(m) : ..... Surface(m²) : .....

Rejet en milieu superficiel : Si vous n'êtes pas vous-même propriétaire, avez-vous une autorisation de déversement écrite du propriétaire du lieu du rejet ? ☐ OUI ☐ NON

(si oui, la joindre à votre demande)

Rejet par puits d'infiltration : Possédez-vous une dérogation préfectorale ? ☐ OUI ☐ NON

(si oui, la joindre à votre demande)

Rappel: les rejets, même traités, d'eaux usées sont interdits dans un puisard, puits perdu, puits désaffecté...

Tout rejet dans un milieu superficiel à écoulement non pérenne est interdit en vertu de l'arrêté départemental de mai 2013 relatif à la lutte contre les moustiques.

Signature du pétitionnaire : Fait le à

- Pour les cases OUI/NON : cocher la case correspondant à votre réponse.
- Pour les réponses de distance, surface et volume : respecter les unités précisées entre parenthèse, m pour le mètre, m² pour le mètre carré et m³ pour le mètre cube. (1 m³ = 1000 litres).

LE FORMULAIRE DE DÉCLARATION D'INSTALLATION EST A REMPLIR DANS LE CADRE DE LA CRÉATION OU DE LA RÉHABILITATION D'UN SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ET A RETOURNER AU SPANC :

Communauté de Communes Albères Côte-Vermeille Illibéris
SPANC
3 Impasse Charlemagne
B.P. 90103
66704 Argelès-sur-Mer Cedex
ou
spanc@cc-acvi.com